

20 juin 2023

## Pourquoi le Bénin ne devrait pas adhérer à l'UPOV!

Nous, les organisations soussignées - y compris des organisations d'agriculteurs, des organisations de femmes, des activistes commerciaux et des groupes de consommateurs - souhaitons exprimer notre inquiétude quant à la possibilité pour le Bénin d'adhérer à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui promeut un système mondial de droits d'obtenteur. Ses membres accordent aux sélectionneurs des droits de monopole sur les variétés qu'ils développent, ce qui leur permet d'empêcher d'autres personnes d'utiliser leurs semences sans paiement d'une redevance. L'UPOV affirme que ses membres bénéficient d'un accès à des semences de qualité, productives et nutritives. Actuellement, cinq pays africains (Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Tanzanie et Tunisie) et l'Organisation ouest-africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) sont membres de l'UPOV.

Au nombre des points inscrits à son agenda de la première session de sa 9<sup>ème</sup> législature, le Parlement du Bénin a inscrit pour une deuxième fois après une première tentative infructueuse en 2017, la demande d'adhésion du Bénin à L'UPOV 1991. Cette démarche est inutile et dangereuse.

Il n'est pas logique que le Bénin adhère à l'UPOV alors qu'il est déjà membre par l'intermédiaire de l'OAPI. Si, [comme le montrent les études](#), le Bénin ne bénéficie pas du régime des droits d'obtenteur de l'OAPI, on voit mal comment une adhésion individuelle à l'UPOV pourrait l'aider. Pire encore, si le Bénin adhère à l'UPOV de son propre chef, cela ouvrira probablement le pays à la pression directe de l'industrie semencière mondiale, qui est [contrôlée à 62 % par](#) quatre géants de l'agrochimie : Syngenta, Bayer, BASF, Corteva. Ce sont eux qui ont tout à gagner. Seuls 10 à 20 % des semences utilisées en Afrique proviennent de l'industrie semencière. L'élargissement de l'UPOV changera la donne, au détriment de la souveraineté alimentaire de l'Afrique.

Nous savons également que le parlement du Bénin a débattu de propositions similaires au cours des dernières sessions et qu'elles ont été rejetées à la suite d'une forte pression de la société civile et avec le soutien de certains parlementaires avisés. Des débats similaires ont eu lieu au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud.

En tant qu'organisations qui défendent l'agroécologie et les systèmes alimentaires ancrés dans les communautés locales, nous sommes conscients que l'UPOV remplace les semences paysannes par des semences industrielles. Cela détruit la biodiversité et compromet les approches durables de la production alimentaire au Bénin et sur le continent africain en général. L'[expérience](#) concrète d'autres États africains, comme le Kenya, montre que l'UPOV encourage la sélection pour les cultures d'exportation, comme les plantes ornementales, et que les entreprises étrangères en profitent plus que les sélectionneurs nationaux. Partout dans le monde, les semences industrielles sont associées à la monoculture et à des paquets technologiques qui épuisent les sols, nécessitent une irrigation bien gérée et des herbicides, des engrais synthétiques et des pesticides pour obtenir les rendements promis.

En Afrique, il est urgent de soutenir le développement et la protection des systèmes semenciers qui sont fermement entre les mains des paysans. Le Bénin a accueilli une foire

ouest-africaine des semences du 9 au 11 mars 2023, réunissant plus de 250 participants de 22 pays africains pour célébrer la souveraineté et la diversité des semences paysannes. C'est une source de fierté et cela montre la détermination des défenseurs et des partisans des semences paysannes dans toute l'Afrique. Il est donc incompréhensible de voir le gouvernement du Bénin proposer de livrer le système semencier du pays à l'avidité commerciale de l'industrie agrochimique.

C'est dans ce contexte que nous appelons tous les acteurs en Afrique à reconsidérer la meilleure stratégie pour mettre en place des systèmes semenciers au service des communautés locales.

Nous demandons en particulier au gouvernement du Bénin de retirer sa proposition d'adhésion à l'UPOV de la table de l'Assemblée nationale et de revoir, avec les organisations paysannes et la société civile, les meilleures mesures à prendre.

Nous encourageons plutôt la promotion de l'agroécologie et l'utilisation de semences locales et indigènes, qui sont adaptées aux conditions locales et contribuent à la durabilité de l'agriculture au Bénin et en Afrique en général. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions garantir la souveraineté alimentaire et les droits des paysans sur les semences.

**Signé :**

1. Alliance for Food Sovereignty in Africa (AFSA)
2. African Centre for Biodiversity (ACB)
3. APBREBES
4. ADeD: Actions pour le Développement Durable
5. Association Nodde Nooto (A2N) du Niger
6. African Technology Assessment Platform (AfriTAP)
7. Agro Espoir Afrique SARL
8. Agro-Care Consulting (Cameroun)
9. ANA-BIO Togo
10. Asociacion Nacional para el Fomento de la Agruclutra Ecologica ANAFAE
11. Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP)
12. Association des agriculteurs sans frontières AASF
13. Association Tunisienne de Permaculture
14. ATODAD-Togo
15. Attac/Cadtm Maroc
16. AVRDR Tchad
17. A Growing Culture
18. Acción Ecológica
19. BARAGNINI
20. Batamar Bio BITÈYE Sénégal
21. BEELA Center for Indigenous Foods
22. Biodiversity and Biosafety Association of Kenya (BIBA-K)
23. Botswana Council of NGOs (BOCONGO)
24. Centre d'études et d'expérimentations économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest - Association Internationale (CESAO-AI)
25. Centre de Formation et d'Insertion des Jeunes du Togo (CFIJ-TOGO)

26. Centre International de Développement AP Agropastoral CIDAP.BAGA TOGO.
27. CEVAD
28. CEVASTE
29. Civil Society Agrarian Partnership (CSAP)
30. CNOP / LVC AOC
31. COASP
32. Commons for EcoJustice (EcoJustice)
33. Community Alliance for Global Justice/AGRA Watch
34. Congo Basin Conservation Society CBCS RDC
35. Coordination Afrique du réseau CADTM
36. COPAGEN
37. COPAGEN Mali
38. COPAGEN NIGER
39. CREDI ONG
40. Eco-impact
41. ECOLOFEMME RDC
42. Emmaus TOHOUE
43. ERA/ Friends of the Earth Nigeria ( ERA/FoEN)
44. FAEB
45. FAPD-Sénégal
46. Farmer Managed Seeds Systems -(EOAI)
47. FCPEEP RDC-ACB
48. FENAB SENEGAL
49. FENEV (Femmes Environnement Nature Entrepreneuriat Vert/RD Congo)
50. FIAN Burkina Faso
51. FIAN Suisse
52. FIAN Uganda
53. FIAN Zambia
54. FORUM BIODIVERSITÉ DU BÉNIN
55. Gabon Environnement
56. GRABE BÉNIN
57. GRAIN
58. Grassroots International
59. Groupe d'Actions pour une Agriculture et un Environnement Durables (GAAED)  
HEKS/EPER, Entraide Protestante Suisse
60. IFOAM-OI
61. IRPAD/Afrique (Mali)
62. Jeunes volontaires pour l'environnement Côte d'Ivoire
63. JINUKUN
64. Justiça Ambiental - JA! (Mozambique)
65. LDCB : Ligue pour la Défense des Consommateurs du Bénin
66. Les Jardins d'Hambe
67. Les Jardins de l'espoir
68. Malaysian Food Sovereignty Forum (FKMM)

69. Mtandao wa Vikundi vya Wakulima Tanzania - MVIWATA
70. National Alliance for Agroecology, Climate change and Environmental Sustainability the Gambia
71. Nature Tropicale ONG (NTONG)
72. Network Siyada
73. ONG Debora
74. ONG Muyissi Environnement pour la défense des droits des communautés locales (Gabon)
75. Participatory Ecological Land Use Management (PELUM ) Association
76. RADD
77. RAAD PLUS BÉNIN
78. Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie du Togo (RéNAAT)
79. Resources Oriented Development Initiatives KENYA (RODI Kenya)
80. RNDDH -NIGER
81. Seed Savers Network Kenya
82. SeedChange
83. Société Civile environnementale et Agro Rurale du Congo SOCEARUCO RDC
84. SWISSAID
85. Synergie Nationale des Paysans et Riverains du Cameroun (SYNAPARCAM)
86. Tanzania Alliance for Biodiversity (TABIO)
87. Third World Network (TWN)
88. Trax Program Support Ghana (Trax Ghana)
89. Une lumière dans la Rue (ULDLR)
90. Youth in Agroecology and Restoration Network
91. Youth Volunteers for the Environment Ghana
92. Zambia Alliance for Agroecology and Biodiversity (ZAAB)
93. ZIMSOFF